

B - ZONE NORD



La zone nord de Caen-la-Mer est vaste (122 km²). Elle s'étend en V vers le Bessin au nord-ouest et jusqu'à la mer au nord-est. Elle est longée sur son flanc est par l'Orne et le canal de Caen à la mer.

Elle regroupe 19 communes et accueille plus de 65 000 habitants. Les communes les plus peuplées se situent à la périphérie de Caen, le long de l'Orne et en bord de mer. Après Caen, 106 000 habitants, Hérouville-Saint-Clair est la plus importante commune de Caen-la-Mer, accueillant 22 500 habitants..

Les aménagements cyclables de cette zone sont dominés par deux axes de très bonne qualité : - une première voie verte sud-nord, le long de la D mène de Caen à Douvres-la-Délivrande et à la mer passant par Épron et Mathieu ;

- une deuxième voie verte court vers le nord-est sur le chemin de halage du canal de Caen à Ouistreham.

Les équipements sont particulièrement nombreux et denses sur Hérouville-Saint-Clair, importants sur Saint-Contest et en cours de maillage et de connexions intercommunales le long de la vallée de l'Orne et avec Biéville-Beuville

Le long de la côte de Nacre, il n'y a pas encore de coordination permettant la réalisation d'une voie verte littorale qui n'est pour l'instant qu'à l'état de pointillé.

Six communes ne proposent aucun équipement cyclable : Le Fresne-Camilly, Thaon, Rosel, Cairon, Villons-les-Buissons et Périers-sur-le-Dan. Ça ne les empêche pas d'être fréquentées par les amateurs de balades à vélo.

6 - f - HAUTE FOLIE - GRAND PARC : la piste du Grand Parc

Piste en double sens allant de la rue de Strasbourg à la rue de Prague sur 220 m. Largeur 3 m.

Un petit trajet agréable pour se rendre au cœur du quartier du Grand Parc et au Pôle Médical. Aucune continuité.

Note globale : A.



Le long de l'école Saint Michel.



Un cheminement agréable.

+++ + + + + + + + + +

Entrée sud de l'avenue de Bruxelles au rond-point du Grand Parc.



La belle piste à double sens de l'avenue de Bruxelles.



7 - a - LES BELLES PORTES La piste de l'avenue de Bruxelles

Piste en double sens allant du rond-point du boulevard du Grand Parc devant le collège Varignon jusqu'à la Place du Café des Images. Longueur 370 m, largeur 3 m.

Venant du Café des Images, la piste n'est pas signalée et le cycliste doit couper la rue de Bruxelles pour parvenir sur l'aménagement à partir de la rue Tikhvine.

Sortant dans l'autre sens vers le rond-point, le cycliste doit s'insérer sur l'anneau du rond-point en effectuant un virage à droite impossible à réaliser sans mettre pied à terre (ph 2). Il sera tenté par conséquent de « tricher » en parcourant le rond-point à l'envers sur quelques mètres pour suivre le Bd des Belles Portes.

Continuité à partir du rond-point vers l'aménagement 3 passant sous le 4 voies ou rejoignant la rue du Connétable (piste 2). Pas de continuité vers le Café des Images, la piste s'arrête brusquement.

Une très belle piste qu'on prend parfois dans le sens ouest-est pour aller vers le centre-ville, rarement dans l'autre sens car beaucoup trop contraignant.

Note globale : C.





7 - b - LES BELLES PORTES La piste du boulevard des Belles Portes

Piste en double sens qui débute au rond-point devant le magasin Carrefour et aboutit avenue du Connétable. Longueur 940 m, largeur 2,50 m.

De la piste 5 - a (des portes de la Mer au rond-point du Drakkar) on peut rejoindre le boulevard des Belles Portes via le rond-point « de Carrefour » que l'on contourne sur un peu plus de 270°.

Au sud, avenue du Connétable, la continuité est possible par la piste qui passe sous la 4 voies vers le boulevard de la Paix, mais la manœuvre est délicate en raison d'une interdiction de tourner à gauche : le cycliste doit traverser la rue puis faire quelques mètres dans la circulation ou sur le trottoir pour reprendre la bande cyclable de l'avenue du Connétable (piste 8 - c).

La sortie est aussi possible vers la passerelle passant de l'autre côté du 4 voies en traversant le boulevard des Belles Portes puis en montant sur un trottoir pour gagner la voie d'accès à la passerelle. On peut ainsi rejoindre la voie verte le long du canal.

En remontant le boulevard des Belles Portes vers le nord, il n'y a aucune continuité vers le centre-ville d'Hérouville ou le quartier du Val. Si l'on s'en tient aux seuls aménagements cyclables, on est condamné à tourner éternellement autour du rond-point « de Carrefour ».

Cet aménagement est d'une bonne longueur, permettant de quitter Hérouville rapidement. Le connaisseur saura enchaîner sur d'autres aménagements pour la suite de son parcours en sécurité. Mais il est dommage qu'aucun aménagement ne prenne la relève depuis le rond-point de Carrefour vers le centre-ville.

Note globale : B.



LÉGENDES (voir avec la carte des Belles Portes page précédente) :

À gauche, de haut en bas :

- 1 - en quittant la piste des Portes de la Mer au rond point du Drakkar ;
- 2 - le rond-point « de Carrefour » en arrivant du boulevard des Belles Portes ;
- 3 - son revêtement un peu dégradé ;
- 4 - puis en passant devant le supermarché « Carrefour ».

À droite, de haut en bas dans la colonne de gauche :

- 5 - le seul endroit où l'on peut quitter le « rond-point de Carrefour » par un équipement dédié aux cyclistes, vers le boulevard des Belles Portes ;
- 6 - en rejoignant la piste à sens unique qui descend du boulevard du Val.

À droite, de haut en bas dans la colonne de droite :

- 7 - le petit trottoir et l'accès cyclable à la passerelle sur la D515 ;
- 8 - l'accès piétonnier ;
- 9 - la passerelle.

8 - a - MONTMORENCY Les pistes du boulevard de la Paix

Aménagement situé entre la rue Eugène Quesnel (voir la carte des Belles Portes) et l'entrée de Caen vers la rue de la Rochelle : 1,630 km. Dans ce sens, l'aménagement est complet si on prend en compte la partie zone 30 située 400 m plus loin. Dans l'autre sens, il n'y a guère que 100 m de bande cyclable au tout début jusqu'au carrefour de la zone commerciale et on retrouve une autre bande cyclable sur deux centaines de mètres à l'extrémité de la rue Eugène Quesnel.

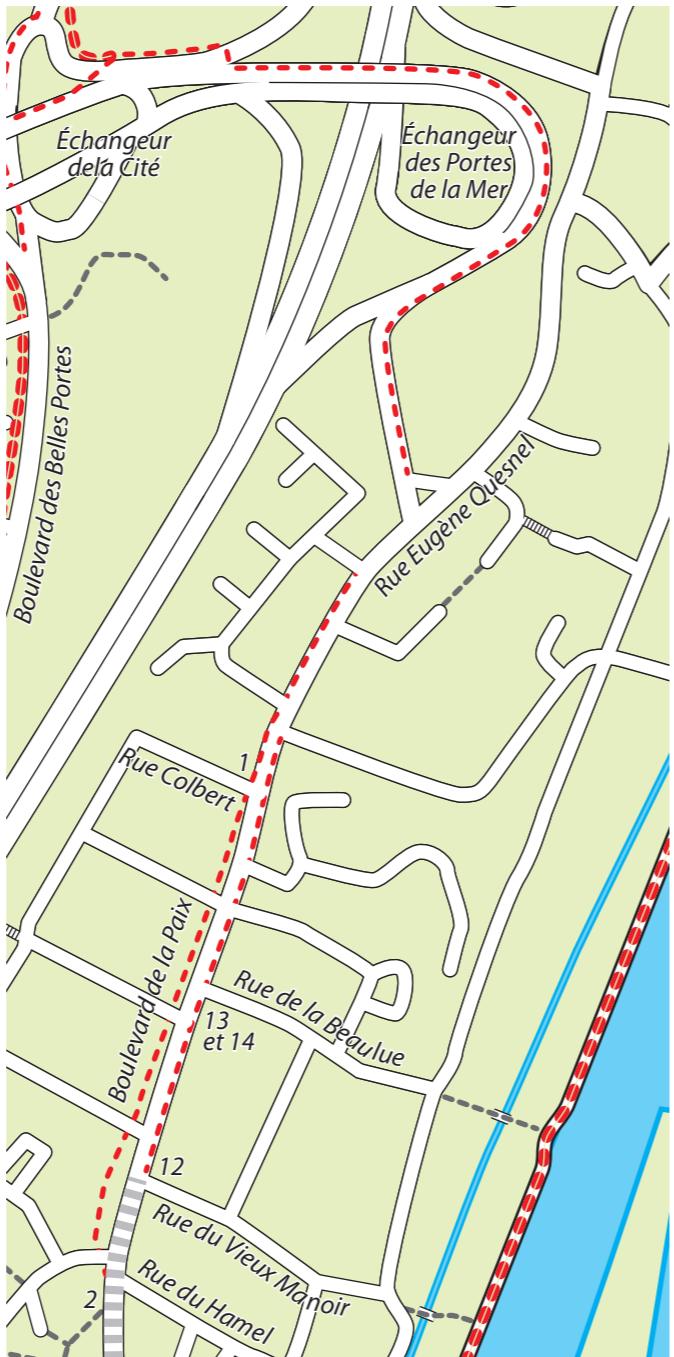
Largeur des bandes : 1,45 m en moyenne dans l'ensemble.

L'aménagement est en quasi-continuité avec la bande qui remonte par l'échangeur des Portes de la Mer vers le centre (piste 5 - a). Du boulevard de la Paix, il est possible de descendre vers le canal et sa voie verte par la rue de la Beaulue (signalée par un simple logo mais pas du tout aménagée) ou par la rue du Vieux Manoir. Possible remontée vers les Belles Portes par l'avenue du Connétable (piste 8 - c) à condition d'aimer les trottoirs partagés.

Un bilan contrasté suivant le sens de déplacement :

- d'Hérouville-Saint-Clair à Caen, l'aménagement est convenable bien qu'interrompu à chaque carrefour ; il est très agréable sur les tronçons sans carrefour ; de temps en temps il se termine abruptement sur un trottoir ;
- dans l'autre sens, le cycliste n'est tout simplement pas pris en considération et roule sur la route avec les autres véhicules, sauf à se mêler aux piétons sur le trottoir dit « cyclo-pédestre ».

Note globale : B pour le « bon » sens (du nord au sud), E dans l'autre sens.



1 - *On quitte la rue Eugène Quesnel pour entrer dans le boulevard de la Paix au niveau de la rue Colbert.*



2 - La zone 30 au niveau de la rue du Hamel.





3 - L'entrée dans le rond-point avec l'avenue du Connétable.

4 - Au rond-point, l'arrivée de l'avenue du Connétable...



7 - Tant pis pour le sas cycliste.

8 - Entrée de la zone commerciale « Super U et Castorama ».



5 - et le départ vers les Belles Portes.



9 - Fin sud de la « bonne piste » en arrivant sur Caen.



6 - Arrivée à la zone commerciale « Super U et Castorama », après être passé sous le viaduc de Calix.



Boulevard de la Paix.
La bonne piste.



Évaluation des équipements cyclables de Caen-la-Mer - zone nord - page 2 - 40



10 - Début du premier tronçon 45 m après la rue de la Rochelle...



11 - et fin du premier tronçon au feu rouge de la zone commerciale 130 m plus loin.

Boulevard de la Paix.
La mauvaise piste.



12 - Début de la deuxième portion de piste montante sud-nord, au niveau de la rue du Vieux Manoir.



13 - Elle se rétrécit au niveau de la rue de la Beaulue et les autos ne se gènent même pas pour l'utiliser comme zone de stationnement.

14 - L'entrée de la rue de la Beaulue.



En bas de la rue de la Beaulue, la passerelle permettant de franchir le petit canal longeant le grand canal et d'arriver sur la voie verte.





Au rond-point Belles Portes - Grand Parc - Bruxelles : l'entrée vers le petit parking circulaire du collège Varignon.



La piste dans le petit parc.
À gauche l'avenue du Connétable.



L'entrée dans
le petit parc
en venant du
parking.
À gauche l'avenue
du Connétable.



La traversée en
damier en venant
du boulevard des
Belles Portes.



8 - b - MONTMORENCY La piste Savary-Montmorency

Aménagement partagé piétons-cyclistes situé dans un parc entre le collège Varignon et le complexe sportif de Montmorency. La voie passe sous la D515 entre Caen et Ouistreham.

Longueur 580 m, largeur 3 m.

On peut y entrer par un petit parking circulaire depuis le rond-point au bout sud de l'avenue de Bruxelles (piste 7 - a, altitude 34 m) ou depuis la traversée en damier de l'avenue du Connétable, en continuité de la piste du boulevard des Belles Portes (piste 7 - b).

Pas de continuité d'aménagement cyclable vers la rue de Bouvines mais cette dernière rue est agréable pour les cyclistes, à l'abri d'une forte circulation.

Un aménagement utile car il permet, en continuité, de relier le centre-ville d'Hérouville au boulevard de la Paix (altitude 16 m) en passant par la piscine d'Hérouville-Montgomery, par des voies calmes.

L'endroit est agréable, même si, en montée, le cycliste doit forcer un peu. On peut aussi remonter en zigzaguant vers le boulevard du Grand Parc en longeant le complexe sportif d'escalade et en terminant sur un parking.

Au total, itinéraire qui n'est pas clairement dédié aux cyclistes ni identifiable.

Note globale : C.

8 - c - MONTMORENCY Les bandes cyclables de l'avenue du Connétable

Bande bien nette qui n'existe vraiment que dans le sens nord-ouest (rond-point du Grand Parc - altitude 34 m) - sud-est (boulevard de la Paix - 16 m), en descendant.

Longueur 400 m, largeur 1 m.

Dans le sens inverse, en montant, il ne s'agit que de logos placés sur les trottoirs, de place en place, vestige de l'époque du partage de voie quasi-systématique à Hérouville entre piétons et cyclistes. Il est dommage qu'aucun aménagement digne de ce nom n'ai été créé dans ce sens sud-est - nord-ouest, où il manque d'autant plus que la remontée vers le boulevard des Belles Portes puis l'avenue de Bruxelles est très pentue et oblige les automobilistes à user de patience lorsqu'ils se retrouvent derrière un cycliste.

La bande nord-ouest - sud-est est parfaite mais ne commence pas suffisamment haut pour éviter la confrontation avec les automobiles. Le cycliste peut aussi prendre le trottoir sur quelques mètres depuis la traversée de la rue en damier en venant du boulevard des Belles Portes. D'une manière générale, la jonction entre ce boulevard et l'avenue du Connétable est problématique pour les cyclistes.

**Note globale : B en descendant,
E en montant.**



Vers le début de la piste descendante.



La « piste » montante :
- ci-dessus, en venant du quartier de Montmorency;
- ci-dessous, en se dirigeant vers Hérouville centre.



Vers le boulevard des Belles Portes.